

L'État symbole

La politique est un art qui ne peut se passer de symboles. Nos rois ont eu l'idée géniale de construire la France autour de ses provinces. Cela a fonctionné à merveille dès lors que l'État, appareil informel au service de tous, a été incarné par un homme.

Observez la dimension irrationnelle et affective du pouvoir. Un lien quasi mimétique unit un peuple à son dirigeant. Bonne vivante sous Chirac, nerveuse sous Sarkozy, la France est placide sous Hollande, acerbe sous Macron. Cette identification aliène ou motive les initiatives économiques et artistiques. Dans le même temps, il s'agit pour un élu de savoir lire dans le cœur du peuple pour incarner ses manières de voir et d'espérer. Et s'en faire aimer. Réhabilitons notre devise ; finissons-en avec les rapines et les normes pour revenir à une vision plus noble.

L'État outil

L'État étant chargé de définir et de mettre en œuvre les politiques publiques, il ne devra être à la solde d'aucune banque ni d'aucune institution étrangère. Les méthodes pour ce faire ne sont pas neuves ;

elles ont fait leurs preuves par le passé, j'y reviendrai dans le corps de cet ouvrage, les voici :

- refonder et revivifier la démocratie ;
- développer la recherche, fondamentale et appliquée;
- améliorer la transmission du savoir;
- rétablir le Service national universel, militaire ou civil ;
- simplifier et articuler au mieux les collectivités territoriales ;
- résorber les écarts entre les territoires ;
- replacer les oubliés au cœur du lien social.

La démocratie au cœur du politique

Reconnaître le vote blanc, qui est l'expression d'une pensée affirmée : « Je participe à l'élection, mais aucun des candidats ne correspond à mes attentes. »

Il se différencie ainsi totalement de l'abstention. Ma proposition de loi constitutionnelle de février 2021, représentée en janvier 2022, vise à institutionnaliser la reconnaissance effective du vote blanc. Respect minimal dû aux électeurs. Une révolution pacifique interviendrait ainsi si Monsieur Blanc arrivait en tête d'une élection. Les candidats désavoués seraient amenés à en tirer les conséquences. Peuple souverain, ta parole est d'or...

Revoir la durée des mandats présidentiels et législatifs.

Dans le contexte de défiance auquel nous sommes arrivés, le quinquennat à venir et les suivants ne bénéficieront plus de l'automaticité d'une même couleur politique à la présidentielle et aux législatives. La durée du mandat sera en tout état de cause mise à l'épreuve de l'application des dispositions édictées ci-dessus. En effet, la reconnaissance du vote blanc et une consultation plus fréquente du peuple sous forme référendaire pourront aussi mettre un terme à la systématicité du vote convergent entre la couleur du Président et celle des députés. La dissolution de l'Assemblée pourrait alors, elle aussi, faire son retour. Ce contexte imposera de choisir, le moment venu, par référendum entre septennat ou maintien du quinquennat. Cette nouvelle donne fera obligation au président de la République, qui n'est pas remis en cause dans sa dimension de chef d'État, de renouer avec le principe de l'engagement sur l'honneur emblème de la Ve République, et non dans celui de sa carrière, de ses intérêts ou de ceux de ces « créanciers ». Il est la contrepartie de l'importance des pouvoirs qui lui sont conférés par la Constitution. Le peuple aura alors toute raison de revenir aux urnes.

Aligner les régimes sociaux des parlementaires sur le droit commun.

Le moment venu, convoquer un Conseil national de la résistance réunissant les forces politiques et sociales, pour élaborer un nouveau contrat social.

Redonner vie au CESE (Conseil économique, social et environnemental) en lui donnant un rôle d'incubateur, un lieu de réflexion dans lequel infuseraient des idées issues de la recherche et des aspirations citoyennes (propositions émanant de comités locaux). Une caisse de résonance de l'opinion publique et des experts.

Instaurer le RIC (référendum d'initiative citoyenne).

Sous le Général de Gaulle, la pratique référendaire était courante : 4 référendums tenus en 10 ans de présidence contre seulement 5 (dont trois sur l'Union Européenne) dans les 53 ans qui ont suivi... En plus de soumettre des questions importantes à la souveraineté populaire, le processus référendaire qui suscitait, à l'époque où il était plus fréquemment utilisé, une large participation. Il engageait autrefois le président, qui ne craignait pas le verdict des urnes. Ressuscitons l'esprit de la Ve République. Les hommes politiques ne doivent plus chercher à « court-circuiter » le peuple. Les modalités du RIP actuel sont hors d'atteinte pour les citoyens qui dénoncent la fausse promesse d'une mesure inapplicable. C'est pourquoi ma proposition de loi constitutionnelle de novembre 2021 sur le RIC permettrait de lancer une telle initiative une fois recueilli le soutien de 700 000 citoyens.

Créer un Service national universel, militaire ou civil, du 15 septembre au 15 juin.

Le Service national universel sera ouvert aux jeunes majeurs, filles et garçons. Dans sa version militaire, il donnera aux conscrits les rudiments du métier de soldat au service de la République : entraînement différencié selon les armes choisies, discipline et cohésion, esprit de groupe et d'entraide, gestion du stress dans les situations à risque... Dans sa version civile, il sera une expérience partagée de mixité sociale, de citoyenneté et de fraternité, qualités essentielles pour faire Nation. Il se fera dans des associations, des écoles, des collectivités, dans les cités et dans les champs. Le Service national sera également l'opportunité pour tous d'acquérir une formation : différents permis de conduire, brevet de secourisme, etc. Il ouvrira à une première annuité de retraite, à la gratuité des transports, à l'ouverture de droits sociaux et au passage des grades d'hommes et femmes de rang. Il sera enfin l'occasion d'échanger mail et « 06 », d'établir des premières amitiés variées et durables au sein d'une classe d'âge ayant vécu une expérience commune. Les modalités d'organisation seront définies après une nécessaire étude d'impact...

Abolir la Cour de justice de la République et placer les ministres sous le coup de la justice ordinaire.

Relancer la Recherche

Développer la recherche sur les transformations de l'humanité et la communication entre les hommes.

Il nous faut comprendre comment l'homme se transforme lui-même. Quelles répercussions sur nos façons de voir et de penser ont les progrès en matière de biologie, de génétique et de nouvelles technologies ? Développons la recherche en psychologie, en sociologie et en organisation du travail. La famille aussi mérite d'être érigée en terrain d'étude. Par ailleurs, ingénieurs et chercheurs devraient pouvoir changer de sujet ou de discipline au cours de leur carrière pour une perception systémique de ces enjeux.

Développer la recherche en matière de milieu océanique et de biodiversité marine.

Mers et fonds sous-marins sont un trésor inexploré qui renferme les secrets de notre passé et de notre avenir. La France, deuxième façade maritime du monde, en détient 11 millions de kilomètres carrés. L'énergie de la mer, en mouvement incessant, avec son littoral et ses formidables gradients thermiques est un champ de recherche prodigieux. En outre, de multiples espèces sous-marines restent à découvrir. Les algues et l'aquaculture n'ont pas livré tous leurs secrets en matières alimentaire, énergétique et pharmaceutique. De même, nous devons étudier la façon dont les courants océaniques dictent nos climats, affectés par l'activité humaine...

Développer la recherche spatiale dans un esprit pionnier et souverain, afin de ne plus laisser cet univers être exploité par de riches milliardaires aux fins commerciales et personnelles.

Libérer le savoir issu de la recherche publique, en garantissant son libre accès en ligne.

Les avis des internautes sur tel ou tel sujet sont consultables gratuitement alors qu'il faut payer 40 ou 50 euros pour lire l'article d'un chercheur rémunéré sur les fonds publics. Il faut y remédier.

Préparer la transition énergétique du nucléaire.

Rénover et prolonger de 25 ans les centrales nucléaires en fin de vie. Développer les centrales nucléaires de 4º génération (plus sûres que les précédentes). Investir dans l'énergie de demain avec la fusion (projet ITER de Cadarache).

Miser sur les énergies renouvelables.

Stopper l'éolien. Il convient dès à présent d'interdire les projets éoliens non validés par les maires, après consultation des habitants. Développer la recherche fondamentale sur l'énergie photovoltaïque afin de vérifier sa viabilité et sa rentabilité. Développer l'énergie solaire (production et stockage) avec pour objectif de créer des centrales solaires. Développer l'énergie de la mer (houle, écart thermique entre la surface et les grands fonds, etc.). Exploitons l'atout précieux que constitue notre façade maritime. La puissance de la houle représente cinq fois l'énergie produite par l'homme.

Lancer des appels d'offres pour la recherche pharmaceutique sur les maladies orphelines, en finir avec le cancer, au lieu des actuels crédits d'impôts.

Il s'agit d'orienter les chercheurs vers les enjeux de santé les plus urgents et non plus vers les marchés les plus lucratifs. Les conclusions de la Recherche appartiendront ainsi aux pouvoirs publics au lieu d'être le jouet d'une spéculation entre fonds internationaux.

Créer une commission réunissant l'ensemble des acteurs concernés, habilitée à lever les brevets dont l'usage et l'exploitation sont vitaux.

La Santé pour tous

Avoir un hôpital à moins de 40 minutes de route, partout sur le territoire.

Augmenter le nombre de places dans les universités de médecine, harmonieusement réparties sur le territoire.

Revoir les critères de sélection au concours pour les rendre plus adaptés au métier de soignant. Financer les études pour ceux qui s'engagent pour une durée de 6 ans dans les territoires déficitaires.

Ouvrir 20 000 lits (y compris de réserve) avec le personnel soignant afférant.

Depuis 2013, 27 000 lits d'hôpitaux ont été supprimés. Rien n'excuse une telle incurie.

Créer une unité de gestion des crises liées à la santé (pandémies...).

Constituée de spécialistes, de travailleurs et d'usagers de la Santé, cette unité aurait pour mission de prévoir une organisation nationale en lien avec les Préfets et les élus locaux.

Remplacer les ARS par des DDASS : Directions Départementales des Affaires Sanitaires et Sociales.

Recruter 100 000 infirmièr·e·s et aides-soignant·e·s sur la durée du mandat.

La Sécurité Sociale couvrira toutes les dépenses de santé.

C'est le cas en Alsace-Moselle, où le système de Sécurité sociale comprend un « régime local » complémentaire pour tous, ce qui évite un double traitement par le régime général puis par des « mutuelles ». Les remboursements sont ainsi gérés en une fois par les CPAM. La généralisation de ce système devrait permettre d'améliorer les remboursements et de simplifier la vie des assurés.

Rendre l'Agence Européenne du Médicament indépendante des laboratoires pharmaceutiques.

Revoir le fonctionnement des «ordres» (médecins, infirmiers, kinés...), afin qu'ils travaillent mieux entre eux.

Revoir les statuts des professionnels de santé (ambulanciers, médecins, infirmiers, aides-soignants, sages-femmes, ...). Reconnaître les spécialités et les valoriser, en créant de vrais statuts, avec des formations et une rémunération réévaluée, pour une meilleure reconnaissance des postes.

Les vertus de l'Instruction publique

Revaloriser le salaire et le statut des enseignants.

Dans les années 1970, un enseignant touchait un salaire de 3 000 F soit 1,95 fois le SMIC. En 2021, il percevait 1 500 euros, soit 1,4 fois le SMIC. Il devrait donc toucher au moins 2 181 euros soit près de 700 euros de plus. J'ouvrirai des négociations avec les syndicats. La France, qui vient de régresser à la 9e position sur les 11 pays de la Zone euro, doit mieux rémunérer ceux qui instruisent ses enfants. En 37 Allemagne, le salaire brut annuel d'un enseignant du collège en début de carrière est de 62 300 euros; en France de 29400. Une aberration quand on rapporte ces chiffres aux niveaux de vie.

Valoriser l'alternance et les filières professionnelles.

Il s'agit de mettre en œuvre une formation générale et une formation professionnalisante, avec un retour systématique à l'apprentissage. Au collège et au lycée, je développerai les stages en entreprises ainsi que les enseignements permettant de découvrir des matières concrètes et artisanales (bois, céramique, verre, sculpture, cuisine, textile, cuir...). Les TPE et PMI, dont les patrons peinent à se rémunérer eux-mêmes, seront aidées par l'État pour pouvoir embaucher des apprentis. Les grandes entreprises y seront quant à elles incitées par des mesures de défiscalisation. Je développerai enfin des passerelles entre formation générale et formations « professionnalisantes ». Un quart des places en IUT et universités sera ainsi réservé aux élèves issus de bacs professionnels.

Alléger les programmes scolaires en insistant sur les savoirs fondamentaux. Apprendre à lire, écrire, compter.

Limiter le nombre d'élèves par classe dans toutes les écoles primaires ainsi que dans les collèges et lycées des REP-REP+.

Enseigner une seconde langue (étrangère ou régionale) dès le primaire.

Créer une nouvelle discipline pour maîtriser les outils numériques (et non plus les subir).

Créer un CAPES spécifique.

Revenir sur la réforme du bac (dite «Blanquer»).

Le baccalauréat sera rétabli comme diplôme national.

Nommer une majorité d'enseignants au sein du Conseil supérieur des programmes.

Ce dernier réunit aujourd'hui : trois députés, trois sénateurs, deux représentants du CESE, dix personnalités qualifiées nommées par le ministre de l'Éducation nationale pour leur connaissance du système éducatif, un président et un vice-président également nommés par le ministre.

Instaurer des voyages linguistiques à l'étranger et des séjours à la montagne ou à la campagne, au collège et au lycée.

Des aides étatiques et locales permettront à tout élève d'y participer : 500 euros par élève par année scolaire.

Créer des Collectifs de suivi pédagogique.

Généraliser le repérage des troubles, dès l'entrée en maternelle. Proposer une formation adaptée à chaque enseignant accueillant un élève en situation de handicap. Renforçons les RASED (Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) et multiplions les classes ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) dans les établissements de divers degrés.

Retrouvons notre souveraineté économique

Revaloriser le SMIC à 1 400 euros net.

Cette augmentation de 8 % doperait notamment une consommation tournée vers des secteurs à bas revenus (hôtellerie, restauration).

Baisser la TVA sur les hydrocarbures de 20% à 5,5%.

Réaliser un audit citoyen de la dette.

Réaliser un audit du droit du travail pour simplifier les règles qui pèsent sur les épaules des employeurs et des salariés.

Luttons contre le poids des normes et des surréglementations.

Définir un plan Marshall pour la réindustrialisation de la France

Maîtriser le prix de l'eau et de l'électricité.

Redonner à l'État l'initiative dans les secteurs clefs de l'économie : agriculture, industrie, énergies nouvelles, automobile, aéronautique, routes, recherche spatiale...

Cela passera par un achat des entreprises sensibles et stratégiques par la BPI (Banque Publique d'Investissement). Un certain nombre de «re-nationalisations» s'imposent, par exemple : EDF, les autoroutes de France et les entreprises liées à la Défense nationale.

Créer des zones franches pour favoriser l'installation d'entreprises dans les communes en deçà d'un certain seuil d'habitants.

Toute activité professionnelle dont le siège est installé dans les communes de moins de 15 000 habitants, serait dispensée de taxe foncière et d'impôts sur les sociétés.

Exonérer les TPE et PMI de charges sociales pour l'embauche des deux premiers salariés.

Donner la priorité aux petites et moyennes entreprises dans les appels d'offres lancés par les collectivités locales avant ouverture aux multinationales

Rétablir l'ISF (Impôt sur la fortune) et supprimer l'IFI (Impôt sur la fortune immobilière).

Maintenir la retraite par répartition.

Établir l'âge de la retraite en fonction des annuités de cotisation, dès le plus jeune âge, et créer un organisme aidant au calcul simple des points acquis au cours d'une vie professionnelle. Pour ce faire, il faut un suivi précoce. Les étudiants, en alternance comme en formation longue, pourraient percevoir une première dotation et ainsi cotiser. Il s'agit d'adapter notre société au baby-boom devenu papy-boom...

Vivent les communes!

Pour une intercommunalité à taille humaine : abroger les lois NOTRe et Maptam.

La commune doit retrouver le choix d'intégrer ou non une intercommunalité à taille humaine et sans fiscalité directe.

Restaurer les compétences des communes ainsi que leur autonomie financière et fiscale.

Reprendre la réflexion sur les Régions budgétivores et peu efficaces, en s'orientant vers des Provinces historiquement, politiquement, économiquement et culturellement cohérentes.

Ceci afin de valoriser les produits, les savoir-faire, les savoir -être et la langue patrimoniale. Ces provinces permettront enfin les vrais choix territoriaux de demain.

Rétablir les mandats de député-maire et sénateur-maire afin de renouer le lien entre les territoires et la représentation nationale.

Culture et patrimoines

Orienter les financements publics vers la création indépendante.

Conditionner le financement public des médias privés et de la culture à l'indépendance des propriétaires.

Créer un fonds dédié pour subventionner les lieux culturels qui facilitent l'accès aux plus défavorisés.

Revaloriser le statut et le salaire des intermittents du spectacle.

Créer la Fête des Sports (21 septembre), la Fête de l'engagement (21 décembre) et la Fête du Savoir (21 mars).

Nos campagnes: grande cause nationale

Affecter 3 milliards d'euros aux campagnes, grande cause nationale.

Revoir la distribution de la PAC pour que les aides aillent aux paysans qui respectent leur terre et leurs bêtes, non à la spéculation foncière ou à la friche.

La répartition des aides demeure très inégalitaire : en 2015, 1,5 % des bénéficiaires ont touché plus de 30 % du montant total des aides de la PAC. Et les petits agriculteurs souffrent de cette mauvaise répartition.

Doter toutes les filières (agro-alimentaire, forestière, eau...) des outils de première et deuxième transformation au plus près des territoires de production.

Ceci afin de conserver et de promouvoir emplois et valeur ajoutée locale.

Mettre en place le « ticket paysan » pour soutenir les circuits courts ou élargir l'usage des « tickets restaurants » aux agriculteurs locaux et régionaux

Replacer les coopératives agricoles sous la responsabilité directe des exploitants.

Favoriser l'accès au foncier, la formation et la reconversion pour faciliter la reprise des exploitations agricoles. Exonérer de taxes sur les héritages agricoles.

Désenclaver les campagnes par le maintien ou la création d'écoles, transports, services de santé, téléphonie, fibre optique et 4G partout sur le territoire

Pour s'adapter au mieux à la diversité des territoires soucieux de bâtir leur avenir, faciliter le changement d'usage agricole à usage d'habitation et renforcer les prérogatives de la SAFER en matière de préemption afin de protéger le potentiel des exploitations. Il faut à la fois reconnaître l'agriculture d'intérêt général et permettre à des projets novateurs de naître dans nos campagnes, quand ceux-ci ne nuisent pas à celles-là. Par exemple favoriser la transformation des granges et fermes abandonnées en logements (pour nos jeunes où nos aînés), en industries adaptées ou en lieux culturels.

Développer des passerelles entre ruralité et centres urbains. Par exemple en développant les projets alimentaires territoriaux pour soutenir les circuits courts et les produits locaux dans les cantines.

Conditionner l'octroi des Signes de Qualité et d'Origine (SIQO ; labels, AOC, AOP...) à la transmissibilité des exploitations agricoles aux générations à venir (taille, capital, volume de travail...), au bien-être des paysans, aux qualités gustatives ainsi qu'aux bienfaits pour la santé des consommateurs.

Entretenir nos paysages, chemins et cours d'eau en biens communs.

Défendre les traditions populaires et les pratiques ancestrales telles que la chasse et la pêche traditionnelles, qui font partie du patrimoine national. Par ailleurs, la cohabitation entre les bergers et leurs troupeaux est incompatible avec la présence de prédateurs tels que les ours, les loups et les lynx. Il faudra en outre sortir des directives européennes « Habitats » et « Oiseaux » ainsi que de la Convention de Berne. Cela permettra de réengager une politique de fond basée sur la gestion en bien commun de notre patrimoine, adaptée à la taille et à la diversité d'un grand pays comme le nôtre. Cela permettra également au débat politique de se saisir de ces problématiques en les soustrayant au seul domaine juridique. Qu'on soit rural ou citadin, il convient de les traiter en responsabilité en assumant nos différences et en embrassant toute la réalité des vies concernées.

Le handicap

La jeunesse Le quatrième âge

Définir une politique des handicaps, y compris non visibles.

Restructurer les Maisons départementales de personnes handicapées pour réduire les délais de prise en charge.

Supprimer les seuils d'âge de la prestation de compensation du handicap.

Déconjugaliser l'allocation aux adultes handicapés, c'est-à-dire quel que soit le revenu du conjoint.

Former et revaloriser les accompagnants d'élèves en situation de handicap.

Les AESH doivent recevoir une formation adaptée au regard des nombreux handicaps qu'ils peuvent rencontrer. Généraliser les temps pleins à 24 heures avec un salaire net à 1700 euros.

Revaloriser le statut et le salaire des aidants qui s'occupent de personnes en situation de handicap.

Adapter les logements, centres de loisirs et équipements urbains aux personnes à mobilité réduite.

RSA jeunes : étendre le dispositif actuel aux jeunes sur critères de revenus et/ou sous condition de formation.

Il ne concerne aujourd'hui que les jeunes parents d'enfants et ceux qui peuvent justifier d'heures de travail.

Accorder aux étudiants un prêt de 20 000 euros à taux zéro, garanti par l'État.

Mettre en place un suivi psychologique et une insertion des élèves victimes de harcèlement.

Les professeurs et les parents d'élèves sont souvent impuissants face à ce phénomène qui sévit de plus en plus par manque de moyens ou d'aide de la hiérarchie.

Encourager les temps d'activités périscolaires Rythme scolaire qui servira à l'apprentissage du sport, de l'art, de la littérature, de la culture. Pour la découverte de nouvelles passions ou vocations.

Étendre la gratuité des transports publics ou la création de tarifs préférentiels pour les jeunes.

Pour le logement étudiant: développer les logements intergénérationnels, facteur de cohésion sociale entre les personnes âgées, souvent isolées (un phénomène accentué avec le covid-19).

Les étudiants peuvent par exemple effectuer quelques heures dans ces logements auprès des personnes âgées en échange de loyers préférentiels. Ce système a été mis en place avec succès dans des résidences à Toulouse.

Reconnaître aux 17.8 millions de retraités la qualité et le statut de troisième partenaire social officiel, en leur donnant à parité avec les deux autres partenaires (syndicats de salariés et organisations professionnelles d'employeurs) l'accès au Conseil Économique Social et Environnemental, au Conseil d'Orientation des Retraites, au Comité de Suivi des Retraites, à toutes les caisses qui les concernent sans exception (qu'elles soient de base comme les Caisses Nationales d'Assurance-Vieillesse ou d'Assurance-Maladie ou complémentaires, privées ou publiques), y compris la future Caisse Nationale de Retraite Universelle, qui en l'état usurpe doublement et honteusement son appellation puisque, sans les 18 millions de retraités, elle ne peut bien évidemment se prétendre ni nationale, ni universelle.

Garantir par la Constitution et au titre de la solidarité intergénérationnelle, le maintien absolu du pouvoir d'achat des retraités face à l'inflation.

Il s'agit notamment, en le gravant dans le marbre de la Constitution, d'interdire toute discrimination fiscale ou sociale (exemple la dernière majoration de CSG), dont le poids effectif et définitif pèserait uniquement sur les retraités

Revaloriser le statut et le salaire des aides à domicile qui s'occupent de personnes en situation de dépendance.

Une France sûre et paisible

La politique de La ville et du Logement

Ouvrir les « états généraux pour la banlieue » : élaborer un plan de coconstruction de la politique de la ville avec les citoyens, les élus, les acteurs institutionnels et associatifs.

Assurer un toit à chaque personne sans abri.

D'abord en améliorant l'information et la prévention (Samu social, maraudes, etc.). Ensuite en encourageant le bénévolat. Enfin en travaillant à des solutions pérennes : augmenter les logements sociaux à bas loyer pour les personnes avec faibles ressources, mieux accompagner l'accès aux services de santé, démarches administratives, etc.

Faire respecter la loi SRU qui, pour une meilleure mixité sociale, impose un certain nombre de logements sociaux aux communes de plus de 3 500 habitants (de 20 à 25 %). En 2019, 53 % du millier de communes concernées n'atteignaient pas ce seuil.

Augmenter le montant des APL (Allocations personnalisées au logement), notamment pour les jeunes. Après plusieurs années de gel des APL, une augmentation de 88 centimes a été annoncée à l'automne 2021 ; c'est insuffisant. Revenir enfin sur la réforme de 2020 qui a fait plus de perdants que de gagnants.

Encadrer les loyers: opérer un meilleur contrôle.

Par exemple à Paris, une annonce sur deux ne respecterait pas le seuil fixé.

Favoriser un accès au logement pour les primo-accédants et les locaux avant les logements touristiques et les résidences secondaires.

Développer le principe de la location-accession. Le locataire devient automatiquement propriétaire dès que le montant des mensualités correspond à la valeur du bien.

La sécurité

Recruter 6 000 gendarmes et policiers.

Ouvrir sur de larges horaires 2 000 bureaux de police et gendarmerie dans les quartiers et les bourgs. Recréer les conseils de quartier. Ouvrir les veilles de nuit.

Renforcer les effectifs des douanes et les forces frontière où se concentre l'immigration illégale. Respecter le droit d'asile, droit fondamental.

Remettre des officiers traitants sur le terrain pour faire remonter les informations secret-défense et les traiter.

Créer une Unité de Réserve Communale de Sûreté (URCS).

Fondée et organisée par un texte voté au conseil municipal, elle sera composée de volontaires ayant signé un engagement et aura pour vocation d'aider la police municipale locale sur simple demande du maire. Une unité pilote devait voir le jour fin 2021 dans le village de Simiane Collongue, dans les Bouches-du-Rhône. Parmi les missions possibles, l'URCS pourra renforcer la police municipale pour le marché de Noël, aider à l'organisation d'un centre de vaccination éphémère en période de pandémie, etc.

La Justice avant le Droit

Renforcer la médiation dans le domaine de la justice. Soutenir les modes alternatifs de règlements des différends (MARD) pour développer la négociation, la conciliation et la médiation, existant en trop petit nombre. Anciens juges, militaires, gendarmes, commandants de police, responsables syndicaux, cadres..., les médiateurs mettront leur savoir-faire au service de la France en permettant à la société de retrouver davantage d'harmonie. Plus nombreux, ils peuvent redevenir les nouveaux juges de paix qui intervenaient au niveau du canton jusqu'au milieu du siècle dernier. Le médiateur, tout en désengorgeant la justice, apporte une réponse non violente et non juridique à bien des conflits en restaurant le lien humain et en réparant le tissu social.

Augmenter le nombre de magistrats effectifs dans les tribunaux, en organisant autrement leur recrutement et leurs détachements, à hauteur d'un tiers des promotions par concours et deux tiers par passerelle (sur concours 3e voie et/ ou dossier), réservée à des praticiens des professions judiciaires ayant au moins quinze ans de pratique. S'agissant des magistrats administratifs, évitez le développement d'un corporatisme déjà présent.

Lancer un plan de construction de prisons afin de garantir que les peines courtes seront appliquées et que les conditions d'hygiène / sécurité seront respectées. Elles devront être à taille humaine. Les TGI pourraient y contribuer, permettant de préparer une éventuelle reconversion.

Améliorer le dispositif de l'aide juridictionnelle.

La formation en prison doit faire l'objet de partenariats plus importants avec le monde professionnel.

Il s'agit de former les détenus et de préparer leur reconversion en association avec les entreprises.

Légaliser le cannabis, en encadrant strictement sa vente et en dédiant une grande part des recettes à la lutte contre l'addiction.

La France force de paix

Dans l'Europe des Nations

Débattre et voter au Parlement toute législation d'origine européenne au lieu de laisser l'exécutif approuver par ordonnance pour les transposer en droit français.

Pouvoir coopérer de manière bilatérale avec nos voisins, au cas par cas, selon les projets.

Revoir la participation financière de la France au budget européen.

Réviser nos marges de décision sur le budget, la PAC, la Directive habitats...

Retirer à la Commission européenne la mission de représenter la France dans les traités de protections des investissements internationaux. Et interrompre la négociation de tels accords (CETA...)

Dans le monde

Préparer notre désengagement de l'OTAN.

Ouverture du Conseil de Défense à la représentation nationale afin de contrôler (par référendum ou vote au parlement) l'engagement ou le retrait des forces françaises impliquées dans un conflit.

Rapatrier le commandement des forces françaises des Émirats Arabes Unis à La Réunion.

Revoir les traités de défense passés avec nos anciennes colonies.

Permettre au Parlement de contrôler nos ventes d'armes à l'étranger.

Rebâtir notre industrie d'armement et d'équipement.

Renforcer notre 4º armée pour la cyberdéfense, indépendante des sociétés informatiques et lui allouer un budget conséquent (1/4 de celui consacré aux autres armées).

Créer une Garde Nationale pour doter notre armée régulière d'une force d'appoint.

La France force de paix

Pour la France ultramarine

Renforcer les liens avec les territoires d'Outre mer.

Ces merveilleux bouts de France présents sur tant de mers et d'océans sont un prolongement heureux de ce que nous sommes et une partie constitutive de ce que nous représentons. Notre pouls est le même sous toutes les latitudes. Hélas, nous avons trop souvent livré les territoires ultramarins à eux-mêmes, confrontés à des problèmes qu'ils ne peuvent résoudre seuls. Le temps est venu de leur manifester à nouveau notre amour sans limites et la profondeur de notre attachement. Ils nous ont choisis quand nous les avons choisis. Ils nous chérissent comme nous les chérissons. Ôtons-leur donc ce sentiment diffus d'abandons. S'ils sont souvent frappés par de grandes difficultés, ils disposent d'atouts que nous pouvons décliner ensemble. Ils sont, eux aussi, fous d'amour de leurs terres, de nos terres, du même soleil, de la même mer, de la même chlorophylle, c'est-à-dire des plus grands atouts de demain. Leur rester fidèles autant que nous nous sommes efforcés de l'être, en dépit de tant de vicissitudes, constitue l'une de nos raisons d'être sublimes. Notre développement partagé et notre bien-être seront l'une de mes priorités essentielles.

Développer le tourisme ultramarin et le tourisme d'excellence par des aides de l'État plus conséquentes.

Nous devons construire aussi le magnifique centre dédié à la mémoire et à la connaissance de l'Homme

Peaufiner avec les territoires d'Outre-mer notre grand dessein de développement des énergies nouvelles. En attendant, nous devons travailler à la prévention des ouragans et des tempêtes. Nous devons mettre au point un dispositif leur assurant l'eau potable et l'assainissement qui leur font souvent si cruellement défaut.

Lutter contre les inégalités territoriales plus criantes dans le domaine de la santé notamment.

En Afrique

Soutenir l'effort d'instruction dans les pays qui le désireraient. Préparer les bases d'échanges et d'un commerce équitable. Soutenir le développement des infrastructures africaines, notamment les télécommunications, facilitant les relations culturelles et économiques. La France pourra ainsi devenir le premier pays occidental à initier une relation nouvelle et humaine, respectueuse de l'Homme, des us et coutumes. Une relation à la mesure du futur plus grand continent du monde. Nous partageons cette même Méditerranée, véritable mer-continent à l'origine de notre histoire commune.

Mettre fin à la supervision du franc CFA par le Trésor français.